

ANNEXE 1

AM

PROCÉDURES D'INSPECTION ANTE-MORTEM



Documentation

AM 1

Procédure d'inspection rapide d'orientation de tri

AM 2

Fiche descriptive des types d'anomalies

AM 3

Check list de recherche d'anomalies

AM 4

Procédure d'inspection systématique

AM 5

Modèle de registres d'abattage

AM 6

Procédure de sanctions

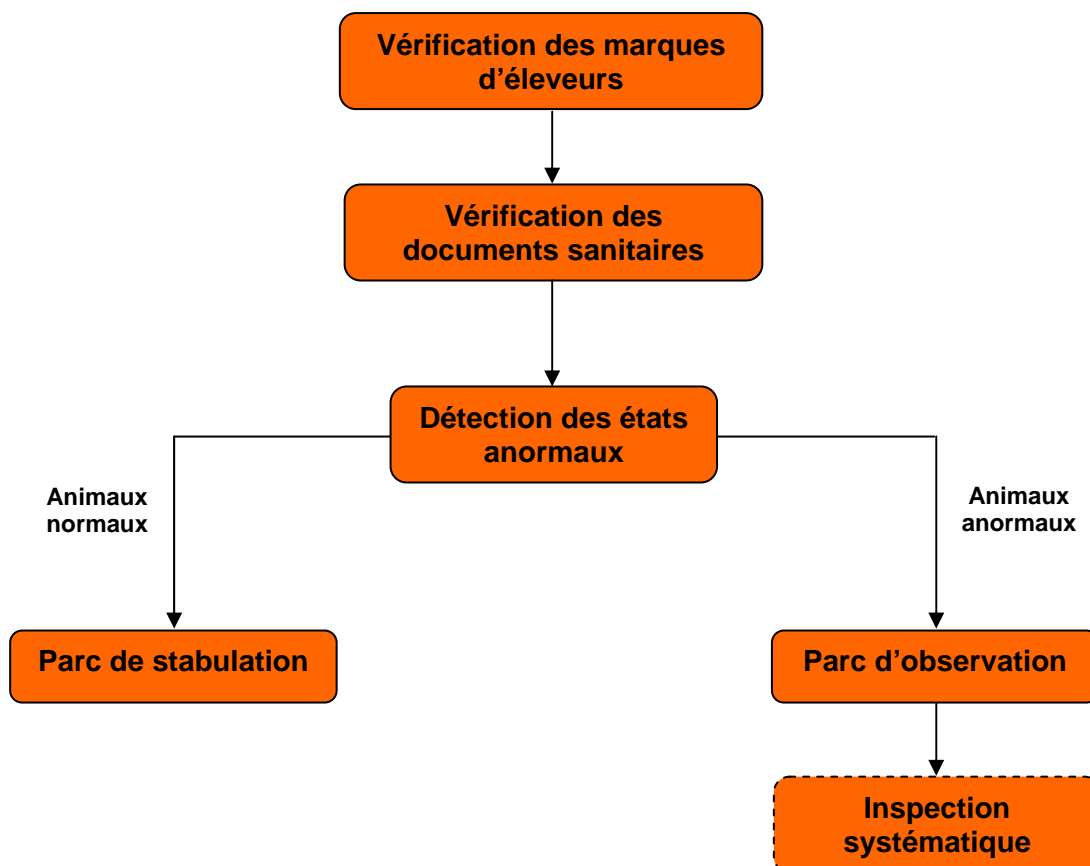
Procédure d'inspection rapide d'orientation et de tri

OBJET

Cette inspection vise à trier les animaux c'est-à-dire à isoler ceux qui sont suspects d'être malades ou ceux qui sont dans des états anormaux (VOIR **AM2 / FICHE DESCRIPTIVE DES ANOMALIES** et **AM3 / CHECK LIST DE RECHERCHE D'ANOMALIES**). Elle est effectuée une première fois à l'entrée de l'abattoir lors de l'arrivée des animaux, et / ou à l'entrée du couloir d'amenée, juste avant l'abattage.

DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE

1. Logigramme de l'inspection



Procédure d'inspection rapide d'orientation et de tri

2. Vérification des documents

Elle comprend les étapes suivantes :

- Contrôle du respect des mesures d'interdiction d'abattage
- Contrôle de l'origine des animaux

Contrôle du respect des mesures d'interdiction d'abattage

Ce contrôle a lieu lors de l'arrivée des animaux à l'abattoir, lors de la première inspection. Les animaux non conformes sont refoulés et ne pénètrent pas dans l'abattoir (tout animal qui pénètre dans l'abattoir ne peut en effet ressortir à l'état vif).

A titre d'exemple, pour les bovins au Sénégal, il est interdit d'abattre :

- les mâles de moins de 2 ans
- les femelles gestantes
- les femelles non stériles de moins de 10 ans

Contrôle de l'origine des animaux

Il s'agit de la vérification des marques d'éleveurs et des documents sanitaires. Ces documents sont de deux types :

- **Laissez-passer sanitaire** : délivré à titre individuel, ou le plus souvent collectif, il suit l'animal ou le troupeau de son point de départ (marché de bétail) jusqu'à l'abattoir.
- **Certificat sanitaire d'accompagnement** : délivré à titre individuel (animal malade ou blessé envoyé à l'abattoir) ou collectif (abattage sanitaire d'un lot d'animaux), il comporte des renseignements précis, en particulier :
 - ✓ le signalement du ou des animaux
 - ✓ le motif d'envoi à l'abattoir
 - ✓ les traitements et vaccinations effectués.

Procédure d'inspection rapide d'orientation et de tri

3. Détection des états anormaux

Les états anormaux recherchés sont les animaux :

- ✓ dolents ou excités
- ✓ blessés
- ✓ « maigres », « à poil piqué »
- ✓ présentant des signes de douleur (râle, boiterie, « auto-auscultation »)
- ✓ présentant des écoulements anormaux (jetage, larmolement, salivation, diarrhées, etc.)
- ✓ présentant une respiration anormale (dyspnée, polypnée)
- ✓ présentant un aspect anormal (malformations, déformations) ; etc.

Pour plus d'informations sur les types et la recherche des anomalies, voir AM2 et AM3

4. Devenir des animaux triés

Les animaux normaux sont dirigés vers le parc de stabulation. Les animaux présentant des anomalies et reconnus anormaux sont détournés vers un parc d'observation (petit parc Lazaret), pour y subir l'inspection détaillée.

5. Appréciation commerciale

Cette appréciation est facultative dans le cas de l'inspection rapide d'orientation et de tri.

6. Prévention des mauvais traitements

Elle consiste à s'assurer que les animaux :

- sont placés dans des conditions confortables,
- reçoivent un abreuvement suffisant en eau potable
- ne sont pas maltraités lors des manipulations et déplacements.

L'intérêt de cette prévention est triple : humanitaire, hygiénique et technologique.

TYPES D'ANOMALIES	MANIFESTATIONS OU SYMPTÔMES
Troubles respiratoires	<ul style="list-style-type: none"> - Jetage, toux, dyspnée
Troubles du comportement	<ul style="list-style-type: none"> - Animal poussant sa tête contre le mur - Animal marchant en cercle - Animal chargeant des objets divers - Animal avec une expression d'anxiété dans les yeux - Animal avec un regard vide, agressif <p>Ces symptômes peuvent traduire des maladies très graves comme la rage, l'intoxication par le plomb, etc.</p>
Anomalies dans la démarche	<ul style="list-style-type: none"> - Une démarche anormale, hésitante et lente peut signifier des signes de douleurs provenant de n'importe quelle partie du corps de l'animal (membres, thorax ou abdomen)
Ecoulement ou protubérances au niveau des orifices naturels	<ul style="list-style-type: none"> - Ecoulements nasaux - Diarrhées sanguinolentes - Ptyalisme - Placenta pendant à l'intérieur de la vulve - Partie de l'intestin sortant du rectum - Prolapsus vulvaire - Exophtalmie, etc.
Anomalies de conformation	<ul style="list-style-type: none"> - Déformation de la peau (abcès, etc.) - Articulations hypertrophiées - Excroissance de l'ombilic - Mamelle considérablement hypertrophiée - Ballonnement - Pattes enflées - Œdèmes des ganglions lymphatique sous cutanés, etc.
Anomalie de couleur	<p>Généralement moins importante que les autres anomalies, mais il est important d'y prêter attention. On peut citer : les zones noires sur la peau des porcs ; les zones rouges sur les peaux claires (inflammation) ; les zones bleu foncée, comme la gangrène de la mamelle ; la coloration jaune sclérotique de l'œil ou de la peau (ictère ou jaunisse)</p>
Anomalies d'odeur	<p>Parfois difficiles à détecter lors d'une inspection AM. Il peut s'agir d'odeurs de médicaments ou d'abcès perforé</p>

	Points de contrôle	Gravité ¹	Conformité		Justificatifs
1	Troubles respiratoires				
1.1	L'animal présente-t-il des troubles respiratoires semblables au jetage ?		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
1.2	L'animal tousse-t-il ?		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
1.3	L'animal présente-t-il des troubles respiratoires semblables à la dyspnée ?		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
2	Troubles du comportement				
2.1	L'animal pousse-t-il sa tête contre le mur ?		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
2.2	L'animal marche-t-il en cercle ?		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
2.3	L'animal charge-t-il des objets divers ?		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
2.4	Une expression d'anxiété est-elle lisible dans les yeux de l'animal ?		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
2.5	L'animal a-t-il un regard vide, agressif ?		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
3	Anomalies dans la démarche				
3.1	L'animal présente-t-il des anomalies dans la démarche ?		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	

¹ Majeure, Mineure ou Moyen

	Points de contrôle	Gravité ¹	Conformité	Justificatifs
4	Anomalies dans l'attitude			
4.1	L'animal se tient-il debout avec l'abdomen tendu ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
4.2	L'animal s'allonge-t-il avec la tête tournée vers le côté ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
4.3	L'animal se tient-il debout avec les pieds étendus à l'avant ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
4.4	L'animal se tient-il debout avec la tête et l'encolure étendue ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
4.5	L'animal est-il capable de se lever ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
5	Ecoulement ou protubérances au niveau des orifices naturels			
5.1	L'animal présente-t-il des écoulements nasaux ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
5.2	L'animal présente-t-il des diarrhées sanguinolentes ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
5.3	L'animal présente-t-il des ptyalismes ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
5.4	L'animal présente-t-il un placenta pendant à l'intérieur de la vulve ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
5.5	L'animal présente-t-il une partie de l'intestin sortant du rectum ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
5.6	L'animal présente-t-il un prolapsus vulvaire ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
5.7	L'animal présente-t-il une excroissance de l'œil ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

¹ Majeure, Mineure ou Moyen

INSPECTION
ANTE-MORTEM

AM 3

Check list de recherche d'anomalies

	Points de contrôle	Gravité ¹	Conformité	Justificatifs
6	Anomalies de conformation			
6.1	L'animal présente-t-il une excroissance de la peau (abcès) ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
6.2	L'animal présente-t-il des articulations hypertrophiées ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
6.3	L'animal présente-t-il une excroissance de l'ombilic ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
6.4	L'animal présente-t-il une mamelle considérablement hypertrophiée ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
6.5	L'animal présente-t-il un abdomen gonflé ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
6.6	L'animal présente-t-il des pattes gonflées ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
6.7	L'animal présente-t-il des œdèmes des ganglions lymphatique sous cutanés ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
7	Anomalies de couleur			
7.1	L'animal présente-t-il des zones d'inflammation sur sa peau ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
7.2	L'animal présente-t-il de gangrène de la mamelle ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
7.3	L'animal présente-t-il une coloration sclérotique de l'œil ou de la peau (ictère ou jaunisse) ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

¹ Majeure, Mineure ou Moyen

INSPECTION
ANTE-MORTEM

AM 3

Check list de recherche d'anomalies

	Points de contrôles	Gravité ¹	Conformité	Justificatifs
8	Anomalies d'odeurs			
8.1	Y-a-t-il des odeurs de médicaments ou d'abcès sur l'animal ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
9	Age de l'animal			
9.1	L'âge de l'animal est-il conforme pour l'abattage (\geq 2 ans pour les mâles) ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
9.2	La femelle est-elle gestante ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
9.3	La femelle est-elle stérile de plus de 10 ans ?		OUI NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

CONCLUSIONS ET COMMENTAIRES DE L'INSPECTEUR :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

¹ Majeure, Mineure ou Moyen

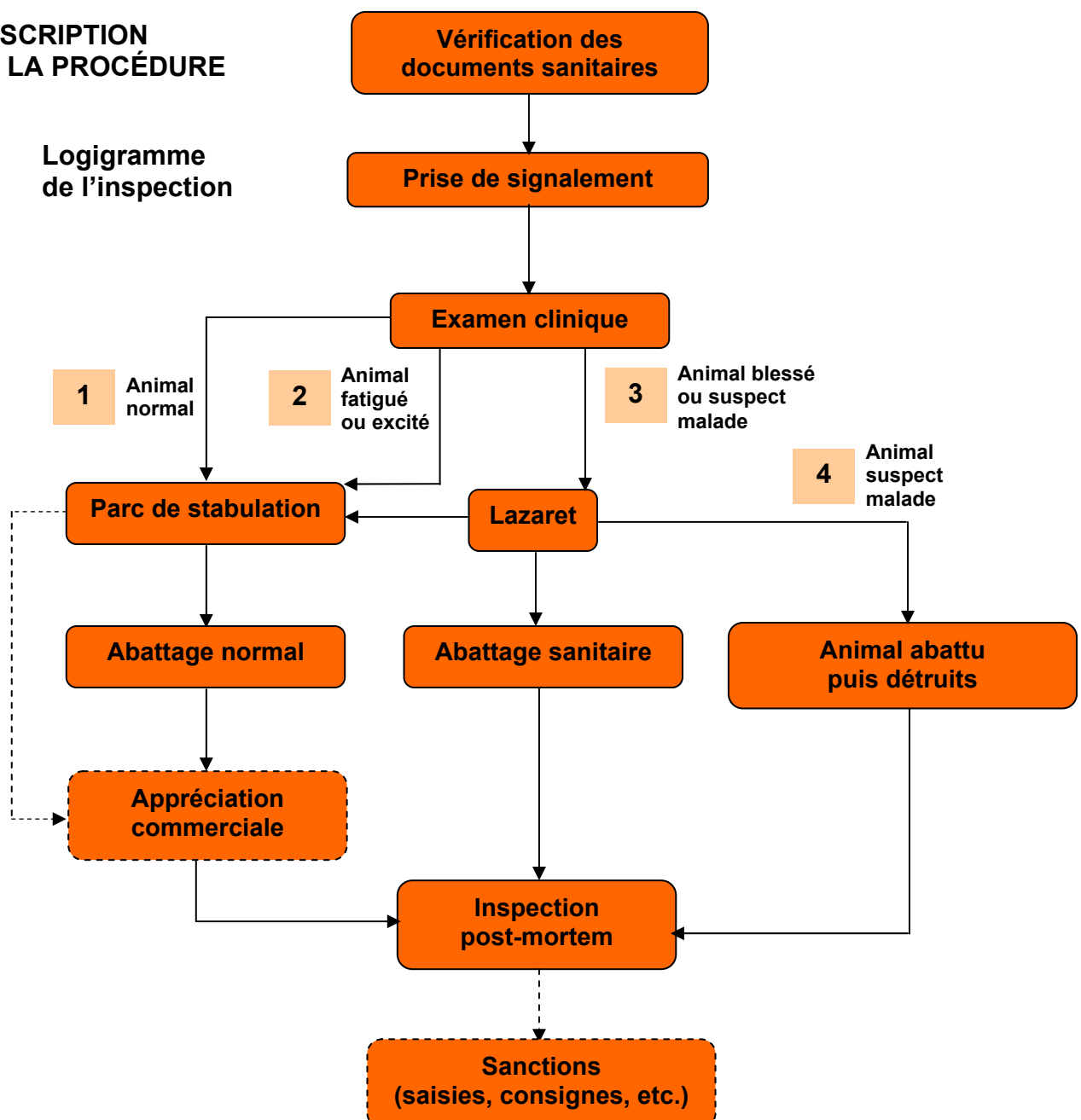
AM 4 Procédure d'inspection systématique

OBJET

Cette inspection systématique fait suite à l'inspection rapide d'orientation de tri. C'est un examen clinique des animaux présentant des anomalies et reconnus anormaux lors de la première inspection rapide. Elle est réalisée par un inspecteur vétérinaire ou son auxiliaire.

DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE

1. Logigramme de l'inspection



2. Vérification des documents

Cette étape est identique à celle réalisée dans la procédure d'inspection rapide d'orientation et de tri (voir **AM1**).

3. Vérification ou prise de signalement

Le signalement permet l'identification de l'animal et son suivi de l'entrée dans l'abattoir jusqu'à sa transformation. Il constitue la base de la traçabilité. Il comprend les éléments suivants :

Rappel du signalement : (ESERSATERM)

E = Espèce

S = Sexe

E = Etat des organes génitaux

R = Race

S = Service (facultatif ici)

A = Age

T = Taille (facultatif ici)

E = Etat des extrémités

R = Robe

M = Marques particulières

- naturelles

- accidentelles

- sanitaires

- thérapeutiques

- d'éleveur

- commerciales

4. Examen clinique

Il s'agit d'un examen clinique complet et systématique, permettant de déterminer l'état de santé de l'animal.

5. Devenir des animaux issus de l'examen clinique

- **Animal normal** : rejoint le parc de stabulation pour y subir le repos et la diète hydrique en vue de son abattage normal.
- **Animal fatigué ou excité** : repos 24 à 48 heures au parc de stabulation avec alimentation et abreuvoir pour y subir ensuite le repos et la diète hydrique en vue de son abattage normal.
- **Animal blessé** : repos au lazaret, puis abattage à l'abattoir sanitaire (immédiat en urgence).
- **Animal suspecté d'être malade** : en cas de maladie peu caractérisée, l'animal est mis en observation 24 à 48 heures au lazaret. En fonction de son état il est traité soit comme :
 - ✓ Animal malade (maladie non légalement contagieuse) : repos et diète hydrique au lazaret, puis abattage à l'abattoir sanitaire (immédiat en cas d'urgence) ;
 - ✓ Animal malade (maladie réputée légalement contagieuse) : cas identique au précédent, mais accompagné des mesures réglementaires : déclaration, destruction ou désinfection (partout où l'animal a séjourné). Dans le cas du charbon bactérien, l'animal est abattu puis détruit, sans avoir été saigné ni préparé.

(voir aussi **AM6 / Procédures de sanctions**)

6. Appréciation des mauvais traitements

L'appréciation commerciale des animaux de boucherie peut être mise en œuvre avant l'abattage (classification du bétail vif lors de l'inspection ante-mortem) ou après l'abattage (classification des carcasses après l'inspection post-mortem).

Elle peut être effectuée par un agent du service vétérinaire ou par un agent « neutre » choisi par les professionnels (chevillards, bouchers etc.).

Elle comporte **3 volets** en ce qui concerne le bétail sur pied :

- le poids vif
- la conformation
- les maniements

Poids vif

L'animal vif est pesé à l'aide d'une bascule. Sinon, le poids vif est estimé (estimation visuelle).

Conformation (fiche des principaux profils musculaires)

L'examen visuel des profils (lignes imaginaires passant par des repères osseux) permet d'apprécier l'état de développement des masses musculaires. Les principaux profils utilisés sont les suivants :

- **profil ischio-tarsien** : pointe de la fesse - tarse
- **profil ischio-trochantérien** : pointe de la fesse - trochanter
- **profil ilio-trochantérien** : pointe de la hanche - trochanter
- **profil vertébral transverse** : pointe apophyse épineuse - apophyse transverse des 10^{ème} et 11^{ème} vertèbres dorsales
- **profil scapulo-huméral transverse** : perpendiculaire à l'axe du membre thoracique (antérieur), au niveau de la pointe de l'épaule.

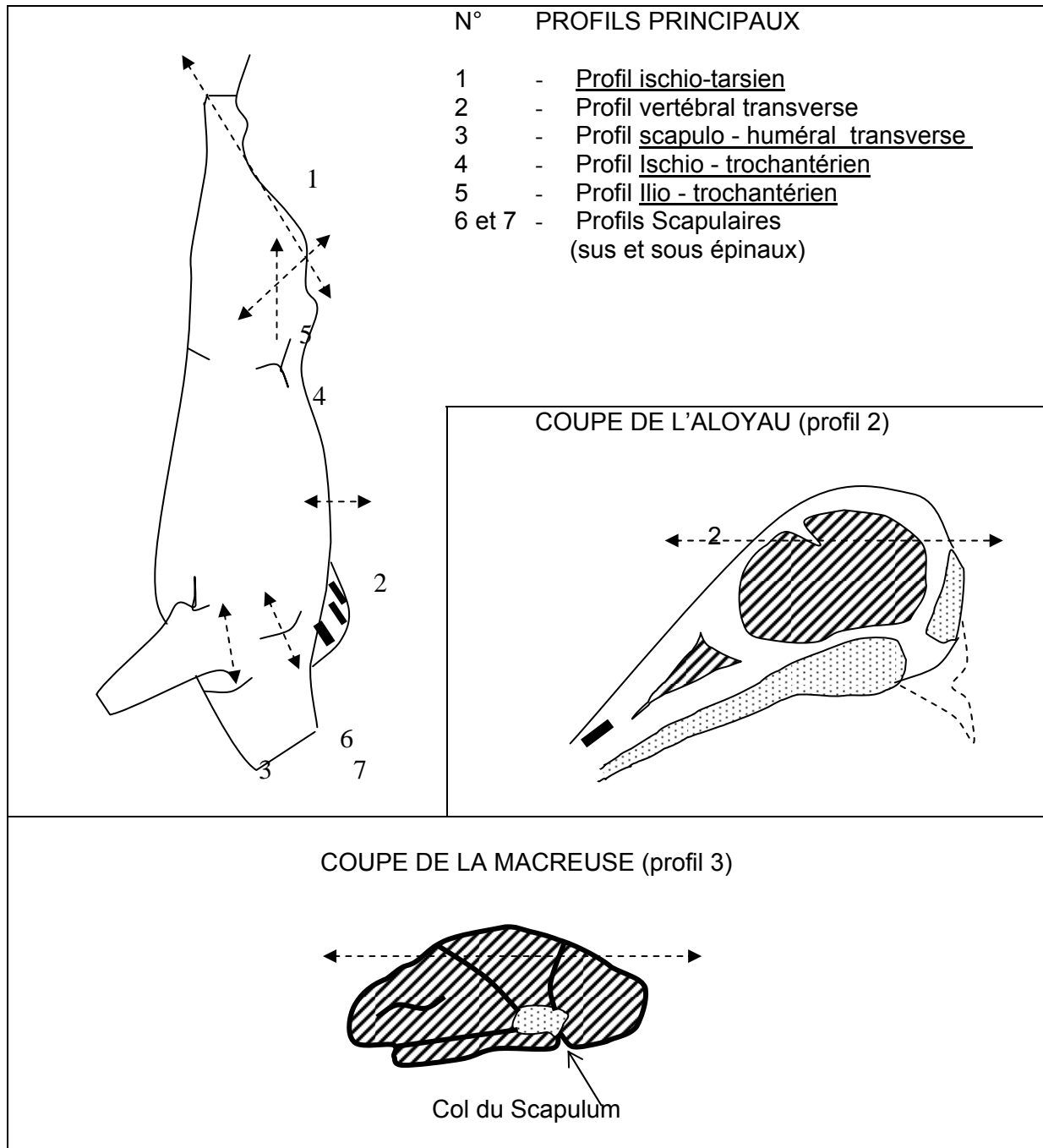
Les profils peuvent être convexes, rectilignes ou concaves. Les principaux profils musculaires sont présentés à la figure de la page 5.

Maniements

Une fiche des principaux maniements et profils musculaires chez le bovin est présentée à la page 6). Il s'agit de la palpation manuelle d'un pli de peau entre le pouce et l'index, permettant d'apprécier l'état d'engraissement de l'animal. Les principaux maniements utilisés sont les suivants :

- **Cimier** : pli caudal situé de part et d'autre de la base de la queue
- **Abords** : face interne de la pointe de la fesse
- **Œillet** : pli de peau du grasset
- **Braque (chez le mâle)** : pli de peau entre les cuisses, en haut et en arrière des testicules
- **Entrefesson (chez la femelle)** : idem, en haut et en arrière des mamelles
- **Côte** : en arrière de l'hypochondre, au niveau du creux du flanc
- **Cœur** : pli de la peau en arrière du coude

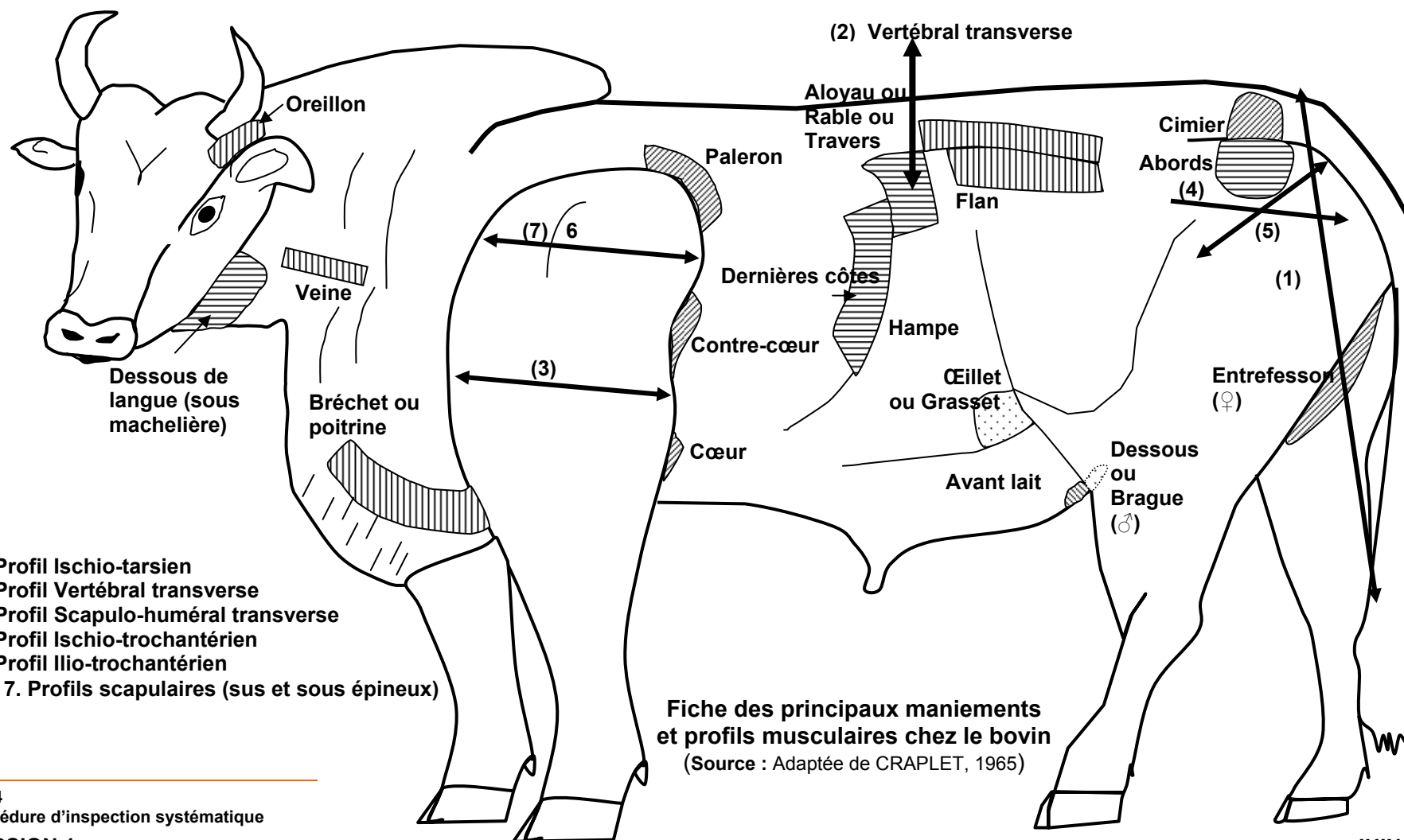
Si l'animal est gras, la peau est adhérente aux tissus sous-jacents, et la manipulation donne une impression d'onctuosité. **Si l'animal est maigre**, la peau n'adhère pas aux tissus sous-jacents et la manipulation donne une impression de sécheresse.



Principaux profils musculaires (Source : Adaptée de CRAPLET, 1965)

INSPECTION
ANTE-MORTEM

AM 4 Procédure d'inspection systématique



Fiche des principaux managements
et profils musculaires chez le bovin
(Source : Adaptée de CRAPLET, 1965)



INSPECTION
ANTE-MORTEM

AM 5

Registre d'abattage

MODÈLE 1

Date	Données qualitatives			Données quantitatives		
	Espèce	Sexe	Age	Nombre	Poids	Valeur financière



MINISTÈRE
DE L'ÉLEVAGE

DIRECTION
DES SERVICES
VÉTÉRINAIRES

INSPECTION
ANTE-MORTEM

AM 5 Registre d'abattage

MODÈLE 2

		Période											
Espèce	Quantité	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Bovins	Nombre												
	Poids												
Ovins	Nombre												
	Poids												
Porcins	Nombre												
	Poids												

AM 6 Procédures de sanctions

ÉTAPES	CAS OBSERVÉS	SANCTIONS (ou conduite à tenir)
Inspection rapide d'orientation et de tri	Animal normal	<ul style="list-style-type: none"> - Le soumettre à un repos et à une diète hydrique dans le parc de stabulation pendant 7 à 12 heures. - Renouveler l'inspection avant abattage.
	Animal fatigué ou excité	<ul style="list-style-type: none"> - Le soumettre au repos pendant 24 à 48 heures avec alimentation et abreuvement. - Le transférer ensuite au parc de stabulation pour le soumettre au repos et la diète hydrique.
	Animal blessé	<ul style="list-style-type: none"> - Le soumettre au repos au lazaret ou le faire abattre d'urgence à l'abattoir sanitaire.
Inspection systématique après stabulation	Animal suspect malade	<ul style="list-style-type: none"> - En cas de maladie peu caractérisée, le mettre en observation 24 à 48 heures au lazaret. - Ensuite le traiter comme l'animal normal ou l'animal malade.
	Animal malade (maladie non légalement contagieuse)	<ul style="list-style-type: none"> - Le soumettre au repos au lazaret, puis le faire abattre à l'abattoir sanitaire ou immédiatement en cas d'urgence et procéder aux opérations suivantes : Dénaturation, Destruction, Désinfection.
	Animal malade (maladie réputée légalement contagieuse)	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder comme précédemment et appliquer les mesures réglementaires (Déclaration, Dénaturation, Destruction et Désinfection). - Par exemple, maladie du charbon bactérien.